

Le FCPE Agrica Epargne Dynamique est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés action à hauteur de 75% de son actif net (les 25% restant le seront dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire). Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 75% MSCI EMU NR + 15% €STR + 10% Barclays Eur Agg Treas. TR).

Agrica Epargne Dynamique est un fonds de partage et reverse 8% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Clinatec

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 73,77

Actif net portefeuille (EUR) 27 907 405,18

Date de création 30 mars 2004

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000086459

Devise EUR

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 1,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,80%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 7,97%

Volatilité indice 8,35%

Alpha de Jensen -1,97%

Tracking error 1,74%

Ratio de Sharpe 1,55

Ratio d'information -1,71

Beta (fonds de fonds) 97,23%

Sensibilité 3,44

Performances nettes de frais 29/10/2024 (source: AGRICA Epargne)

Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-0,11%	5,84%	15,47%	6,96%	27,62%
Ind. de réf. Dyn *	0,09%	8,37%	18,44%	12,53%	32,91%
Écart	-0,20%	-2,53%	-2,97%	-5,57%	-5,28%

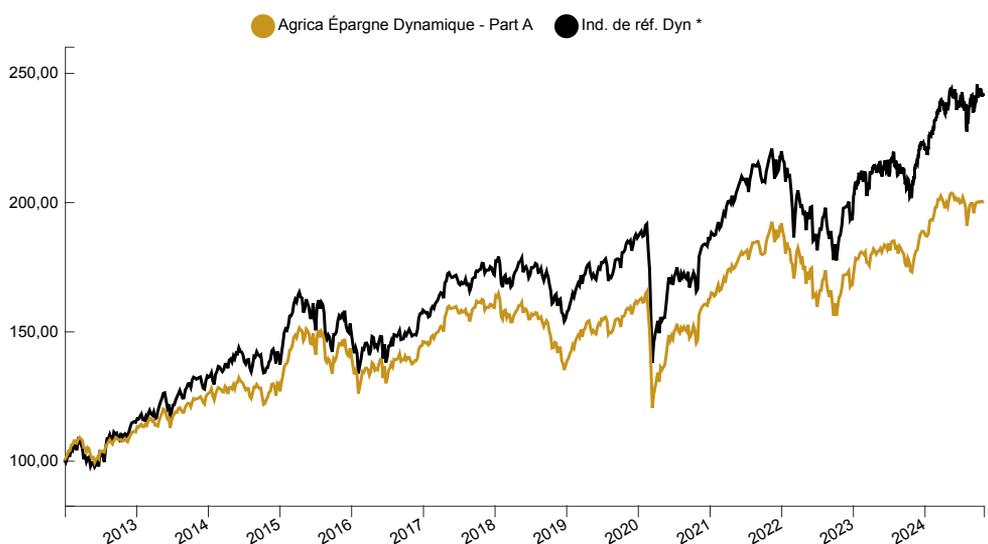
Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
Part A	12,66%	-11,98%	17,33%	0,85%	17,63%
Ind. de réf. *	15,32%	-11,20%	16,19%	-0,34%	19,70%

Part A créée le 03/08/2004

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Dynamique :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 75% MSCI EMU + 25% JPM EMU Government Bond Index. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 75% CAC40 dividendes réinvestis + 25% EuroMTS Global.

A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% EuroMTS Global + 15% EONIA

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% EuroMTS Global + 15% €STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% Barclays Eur Agg Treas. TR + 15% €STR

Les marchés

En Zone Euro, la BCE a une nouvelle fois abaissé ses taux directeurs de 25 points de base, portant ainsi le taux de dépôt à 3.25%. Cette décision a été adoptée par l'unanimité des membres du directoire, confortée notamment par des chiffres d'inflation revus à la baisse, atteignant +1.7% en septembre. Christine Lagarde est globalement apparue rassurée et sauf surprise sur le plan de l'inflation nous pouvons estimer que les prochaines baisses des taux se feront au rythme progressif de 25 points de base par réunion.

Outre-Atlantique, la campagne électorale bat son plein en prévision des premiers scrutins qui se tiendront le 5 novembre prochain. Si les résultats de ces élections s'annoncent encore très incertains, le marché semble intégrer une victoire de l'ancien président Donald Trump. En effet le caractère inflationniste des réformes économiques qu'il souhaite mener une fois élu impacte déjà les marchés financiers.

Ainsi, durant le mois d'octobre les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus (+50 points de base) et le dollar américain s'est renforcé. Dans le sillage des taux américains, le rendement de l'OAT française s'est également tendu d'une vingtaine de points de base pour terminer le mois à 3.1%.

Du côté des actions, ce sont plutôt les publications trimestrielles ayant débuté en milieu de mois qui ont rythmé les marchés. Si les résultats sont globalement satisfaisants aux Etats-Unis, le bilan est plus mitigé pour les entreprises européennes qui subissent davantage le ralentissement de l'économie chinoise. En conséquence, les indices américains ont surperformé les marchés européens à l'instar du S&P 500 et du Nasdaq qui accusent des retraits contenus de respectivement -0.9% et -0.5% (en USD) tandis que le MSCI EMU s'est contracté de -3.3% en octobre.

Au sein du MSCI EMU, les performances sectorielles ont été très disparates. Seuls les secteurs des télécommunications (+1.4%) et de l'industrie affichent des performances positives (+1%) tandis que les secteurs des matériaux (-5.9%), de la consommation de base (-7.5%) et de la technologie (-7.8%) se sont repliés.

Les opérations

Au sein de la poche actions, nous avons initié une exposition aux marchés émergents via Carmignac Emergents, elle représente 2.5%. En contrepartie, nous avons réduit notre position sur les banques européennes.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (75%). L'exposition aux marchés obligataires est sous-pondérée (9% contre 10%) tandis que l'exposition aux marchés monétaires est en ligne avec l'indice de référence (15%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes (50%) ainsi que de fonds croissance (42%) et de fonds privilégiant les valeurs décotées (8%). Au sein de cette allocation, 14% sont des fonds d'actions américaines, contribuant au biais croissance du portefeuille.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (90%), des obligations d'entreprises complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (50%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (24%) ainsi que de fonds monétaires (25%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 24 septembre au 29 octobre, le FCPE réalise une performance de -0.1% contre +0.1% pour son indice de référence.

Les poches actions et obligations réalisent des performances en ligne avec leur indice de référence respectifs tandis que la poche monétaire sous-performe.

Au sein de la poche actions, les principaux détracteurs de la performance relative sont les fonds qui privilégient les valeurs de croissance, à l'instar de Comgest Renaissance Europe (-0.9%) et Agrica Epargne Euro Responsables (-1.3%). Le fonds Indépendance France Small & Midcaps est également à la peine (-2.4%).

A l'inverse, on retrouve parmi les principaux contributeurs à la performance relative le fonds investi sur les banques européennes Amundi Euro Stoxx Banks (+1.5%) ainsi que les fonds investis sur les valeurs américaines comme Parnassus US ESG (+4.1%), iShares MSCI Global Semiconductors (+6.1%) et Invesco Nasdaq 100 ESG (+6.7%).

Au sein de la poche monétaire, les principaux détracteurs de la performance relative Lazard Credit Opportunities (-1.6%) et DNCA Alpha Bonds (-0.4%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

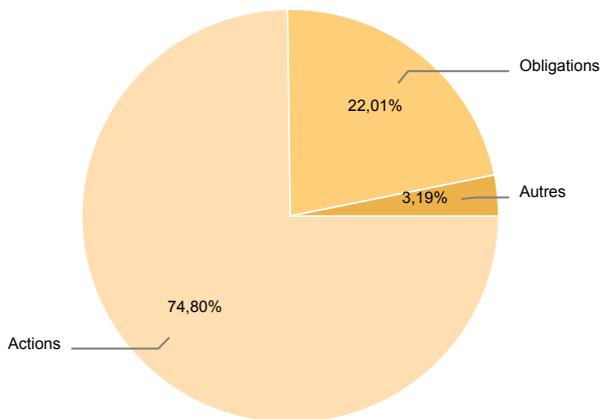
Nombre de lignes

24

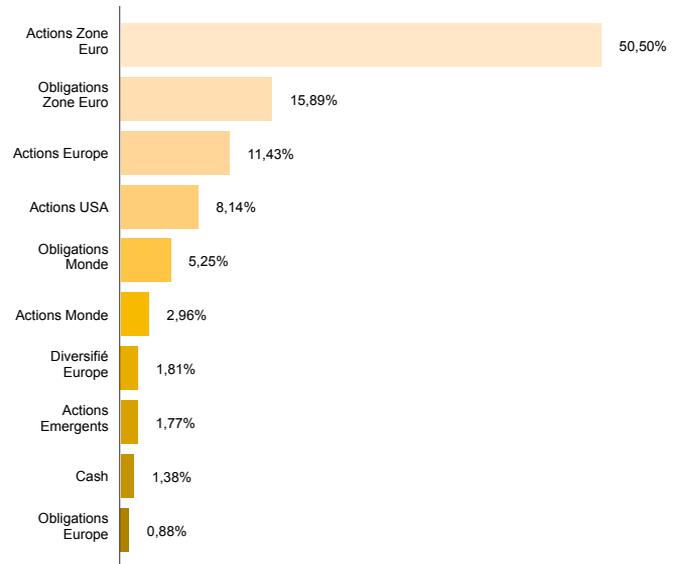
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EPARGNE EURO SELECT	Actions Zone Euro	15,36
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	12,13
COMGEST RENAISSANCE EUROPE-I	Actions Europe	11,43
AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	8,24
ABN AMRO PARNA US ESG	Actions USA	5,49
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	4,76
SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	4,24
AMUNDI-QUERCUS-CD	Actions Zone Euro	3,94
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	3,74
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	3,15

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 29/10/2024.